



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Myspa attire Emalexance

Arcéane, spécialiste de la transmission et reprise d'entreprises, conseille les fondateurs de la marque Myspa dans le cadre de la cession de 100% des titres au Groupe Emalexance.

La société Myspa

Myspa est une marque française indépendante de cosmétiques naturels qui promeut l'excellence de l'Artisanat Français : Deborrha, la créatrice de la marque, auréolée du titre Meilleur Ouvrier de France, catégorie « Soins Esthétiques » a mis l'ensemble de son savoir-faire au service des spas praticiennes et esthéticiennes. Myspa conçoit et commercialise des soins naturels et rituels nomades, professionnels et sensoriels Made In Provence, qui invitent au voyage, développés, testés et fabriqués en Provence. La marque est distribuée aujourd'hui dans +500 instituts de beauté et spas en France et à l'étranger.

Le groupe Emalexance

Fondé en 2001 avec comme objectif de « démocratiser les soins de beauté », le Groupe Emalexance a développé à travers la marque « Carlance » un réseau de plus de 80 instituts et bars à beauté en France, à la fois en propre et via un réseau de franchisés. Le Groupe est aujourd'hui le 8ème acteur français et réalise un chiffre d'affaires d'environ 30 m€ (intégrant le CA des franchisés). Le Business model des instituts et bars à beauté repose sur des prestations de beauté ainsi que la vente de produits de beauté, aussi bien sous la marque « Carlance » que des marques connues et réputées (Thalgo, Decléor, Maria Galland, La Sultane de Saba...).

L'Opération

Le groupe Emalexance a procédé à l'acquisition de 100% des titres de Myspa ainsi que le fonds de commerce de son Spa (centre Ambassadeur en Provence de la marque), sur fonds propres et dette bancaire.

Deborrha Guillouf, Présidente et Actionnaire de Myspa : « *L'opération s'est déroulée dans une transmission optimisée afin de favoriser la stratégie de développement de marque, et ce dans un contexte de pérennité.* »

Fabien Estre et Jonathan Dahan, Gérants actionnaires d'Emalexance : « *Nous sommes ravis de l'acquisition de cette belle marque française et sommes convaincus de son fort potentiel de développement.* »

Conseils Cédants

Cabinet M&A : **ARCEANE** – Mouna Selmi
Conseil juridique : **One Avocats** – Noëllie Vedel

Conseils Acquéreur

Conseil M&A : **In Extenso Finance & Transmission** – Romain Munier
Conseil juridique : **CARRE DROIT** – Fabien Molina

À propos de Arcéane

Arcéane, société de conseil indépendante en fusions-acquisitions, dédiée aux PME (2 - 30 M€), composée de plus de 16 professionnels, avec une présence nationale (5 implantations en France) et +250 opérations à son actif. Depuis 20 ans, Arcéane accompagne des sociétés familiales, des dirigeants-actionnaires de PME-ETI et des entrepreneurs repreneurs. Membre de Geneva Capital Group (GCG), réseau mondial (+50 pays) de conseils indépendants en M&A.